



This message has been sent to all employees.

September 24, 2020

Note d'organisation

Message à tous les collaborateurs.

Le 24 septembre 2020

Dianne Ralston démissionnera de ses fonctions de Chief Legal Officer le 1 octobre 2020 pour poursuivre une autre opportunité en dehors de l'entreprise.

Au nom de l'Equipe de direction (ELT), je tiens à remercier Dianne pour sa contribution au succès de TechnipFMC.

La nomination de la personne qui succèdera à Dianne fera l'objet d'une annonce séparée. Dans l'intervalle, ses responsabilités seront assumées par l'ELT.

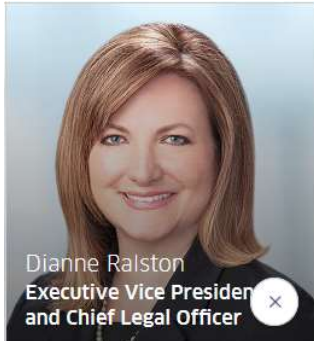
Doug Pferdehirt
Chairman and CEO

Corporate Communications

TechnipFMC

corporatecommunications@technipfmc.com

TechnipFMC.com



Dianne Ralston est Executive Vice President and Chief Legal Officer de TechnipFMC. Elle occupait auparavant les fonctions de Senior Vice President, General Counsel et Secrétaire général de FMC Technologies. Mme Ralston a rejoint l'entreprise en 2015 en apportant plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie gazière et pétrolière dans les domaines juridique, compliance et contractuel. Précédemment, elle a occupé les fonctions d'Executive Vice President, General Counsel et Secrétaire général de Weatherford International.

Elle a également travaillé pendant 15 ans au sein du département juridique de Schlumberger où elle a occupé différentes fonctions de direction, notamment directrice juridique adjointe et directrice en charge de la compliance.